

MARCQ 2020-2026, LA GRANDE ENQUÊTE : PARTICIPEZ !



ÉDITO

Voici le 3ème numéro de notre journal. Grâce à nos bénévoles, celui-ci aura été, à nouveau, distribué dans toutes les boîtes de notre commune. Nous lançons une grande enquête en plusieurs volets auprès des Marcquois. Je vous invite à nous retourner le feuillet en insert de ce journal, et à en parler autour de vous. Avec vos réponses, nous aurons une vision encore plus nette de vos souhaits et de vos avis.

Vous l'avez remarqué, la majorité sortante est fébrile, elle multiplie les nouvelles opérations de communication ou plutôt de propagande : elle dit vouloir écouter, mais c'est toujours après que la décision soit prise... Pourquoi donc ne pas le faire plus tôt, pour des projets tels Monoprix, la zone bleue, le complexe cinématographique... ? La majorité sortante n'a plus d'idées, n'a plus de souffle et le maire, qui nous parle sans cesse de son amour pour Marcq ne donne plus aucune de ces preuves – d'amour- qui pourraient nous convaincre.

Triste fin d'un règne bien long qui dure depuis 18 ans...

Notre maire semble toujours chercher le mandat d'après. Ayant perdu son mandat de député, ayant perdu des chances d'être bien placé sur la prochaine liste LR aux européennes, notre maire semble déjà ailleurs. En attendant notre ville perd de l'attractivité.

Partout on s'adapte, on bouge, on invente. Alors que nous avons 25 millions de matelas financiers, Marcq, passe du statut de sinécure à celui de sanctuaire politique : plus rien ne bouge. Ou plutôt plus personne. Oui vraiment, triste fin de règne.

Nous vous attendons nombreux au lancement des ATELIERS DU JEUDI ! Chaque jeudi un thème. une promesse : zéro langue de bois ! Participez !

Denis TONNEL

Conseiller municipal, Président de l'association UNM

L'AGENDA

1 décembre : réunion des adhérents

25 janvier : vœux de l'UNM

(19h30 - salle du petit Prince, Bd Clemenceau)

les **MARDI APÉRO-DÉBAT** : 8 janvier, 19 février

(19h30, permanence 46 rue de l'église)

**ENSEMBLE,
NOUS CONSTRUISONS LE PROJET
MARCQ 2020 - 2026.**

UNM LANCE

les ATELIERS DU JEUDI

Venez nombreux à **19h30** à la permanence
partager, échanger, débattre

13 décembre ■ **impôts locaux**

17 janvier ■ **circulation et
stationnement**

28 février ■ **sécurité**

21 mars ■ **éducation et familles**

Un déménagement à Marcq. Témoignage d'un nouvel habitant.

« Quand j'ai annoncé à mes parents que j'étais muté dans la région Lilloise et que nous allions déménager à Marcq-en-Baroeul, ils m'ont dit qu'ils ne connaissaient pas personnellement cette ville, mais qu'elle avait très bonne réputation : « La Neuilly du Nord », c'est ainsi qu'on l'appelait quand nous étions jeunes, m'ont-ils dit. Quand les propriétaires de notre future maison m'ont communiqué le montant des taxes locales que nous allons payer, j'ai espéré que mes parents disent vrai. »

Ainsi témoigne, dans la permanence de l'association Une Nouvelle Marcq, un homme venu nous rencontrer. Et de poursuivre :

« De fait, j'habite un quartier très agréable (le Quesne, ndr), calme et proche de la Marque. Mes enfants sont scolarisés dans de bons établissements, et mes voisins sont charmants. Je travaille à Villeneuve d'Ascq, ce n'est pas loin de chez moi... bref, je suis bien à Marcq. »

Une ombre passant dans ses yeux, il a ajouté :

« Mais c'est dommage, il y a énormément de circulation, je suis souvent coincé dans les embouteillages... Je ne peux plus me garer près du tram pour prendre les transports en commun, tous ses abords sont en zone bleue... Je vois bien également qu'il y a des commerces qui ferment.

L'accueil de loisir le mercredi et pendant les vacances est un peu triste. Les animateurs sont supers, ils font avec les moyens qu'on leur donne, mais les activités ne sont pas très variées.

J'ai appris que la ville allait construire un complexe cinématographique avec de l'argent public : cela me laisse perplexe. Personnellement je vais au cinéma au Kinépo-

lis, je n'ai que faire d'un cinéma municipal.

Je viens de recevoir ma taxe d'habitation et ma taxe foncière... Leurs montants sont très élevés... Il paraît que la ville dispose d'une réserve de 25 millions d'excédents... J'aimerais qu'elle utilise cet argent pour traiter nos problématiques et améliorer la ville. Il y a beaucoup à faire ! »

Nous avons écouté cet homme de 45 qui aime sa ville et qui souhaite qu'elle reste à la hauteur de sa réputation.

Donner à Marcq l'éclat qu'elle mérite

Enfin, nous sommes tous des héritiers et nous devrions garder et faire fructifier ce bien précieux.

Nous sommes en train de bâtir, grâce à vos témoignages, vos idées, vos valeurs et votre investissement au sein d'UNM, un projet solide pour les prochaines années. Nous sommes convaincus qu'il faut changer la donne.

UNM est à votre écoute. Retrouvez-nous à notre permanence les jeudis de 18h00 à 20h00, et le samedi matin de 10h00 à 12h00. Venez participer également à notre apéro-débat tous les deuxièmes mardis de chaque mois. Denis TONNEL, conseiller municipal, tient une permanence tous les premiers lundis de chaque mois, venez le rencontrer.

Carton rouge : nos collégiens obligés de se rendre à la piscine de Saint-André

Faute de créneaux horaires dans notre piscine municipale marcquoise, savez-vous que les collégiens du Collège de Marcq se rendent à la piscine municipale de Saint André ?



Parkings logements sociaux : des places qui valent de l'or

Vous êtes nombreux à nous avoir fait remarquer que les constructions se multiplient dans notre ville.

La loi nous impose désormais un minimum de logements sociaux sous lequel la ville paye à l'État une pénalité. Les logements fleurissent donc un peu partout et avec eux le nombre de places de parking imposées par une autre loi. Chaque logement dispose sur le papier de ses places de stationnement ouvertes ou fermées.

Tout serait donc parfait si les bailleurs, faute de convention avec la municipalité - et de discussions préalables avant permis de construire - ne louaient pas à prix d'or les places de stationnement !

Oui, le loyer ne comprend pas au moins la ou les place(s) de stationnement obligatoires du logement. Résultat : les parkings existent mais ils sont vides ! Et au final les locataires se garent où ils le peuvent, et donc dans la rue. C'est une situation absurde. Et cela se multiplie dans tous les quartiers.

Le loyer devrait comprendre de manière obligatoire le stationnement : ce serait le minimum !

Les artisans et commerçants sont une réelle vitalité pour notre ville. Malheureusement, depuis quelques années, ils ne font plus l'objet d'une vraie attention. Nous le déplorons. Beaucoup ont fermé. Au Croisé Laroche, c'est l'hécatombe mais tous les quartiers sont touchés. Nous dénonçons cet état de fait depuis plusieurs mois lors des séances du Conseil Municipal et les réponses apportées à nos questionnements nous ont laissés plusieurs fois pantois !

Pourtant les commerçants apportent un vrai service et sont une source importante de créations d'emplois.

Nous devons tout faire pour les aider.

Quand certains ne veulent que communiquer, nous, nous souhaitons AGIR, avec un véritable traitement de fond !

Les mêmes vous répondront qu'il n'est pas dans les compétences de notre ville d'agir et que cette compétence a été déléguée à la Région... C'est faux ! La première adjointe qui est également, Conseillère Régionale, Conseillère Communautaire et Présidente de Commission à la MEL pourrait se renseigner. Elle est



bien placée pour le faire.

Le plan d'action est connu puisqu'il est mis en place dans de nombreuses villes de la Métropole.

Aide à l'installation, prise en charge d'une partie de la taxe foncière, aides aux travaux et notamment aides à la mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite. C'est possible !

Et c'était d'ailleurs mis en place par le passé. Les aides directes attribuées aux Artisans et Commerçants ont été supprimées. Pourtant un jury composé de personnalités issues des Chambres

de Commerce et de l'Artisanat, d'élus et de techniciens y statuait en tout indépendance sur le montant à attribuer selon des critères bien précis et connus par les demandeurs..

Enfin, notons que nous pouvons favoriser l'implantation de nouveaux commerces : là encore c'est possible, encore faut-il en avoir la volonté. C'est ce qu'avait fait Denis TONNEL avec la librairie du Bourg après un appel à candidature et une sélection minutieuse du candidat retenu sans copinage et sans passe droits !

De nouvelles idées sont à mettre en place.

URBANISME

« On construit plus qu'on ne vend. »

Tel était le titre d'un article paru dans un grand quotidien régional en septembre dernier.

Vous le constatez tous, on construit partout et dans tous les quartiers. La pression immobilière des promoteurs est énorme et les propositions alléchantes d'achat de vos terrains et de vos maisons sont difficilement rejtables.

Notre secteur géographique attire toujours plus et la qualité de vie de nos communes reste prépondérante dans le choix d'achat des biens. Pourtant, jusqu'à quand cela pourra-t-il durer ? Alors que comme le précisait l'article : « nous sommes passés d'un marché sous offreur à un marché SUR offreur ».

Les programmes immobiliers se sont multipliés que ce soit pour les logements ou pour les programmes de bureaux et les chiffres sont clairs : **nous surpassons la demande et les stocks de logements collectifs dépassent 15 mois !** Alors que faire ? Comment la puissance publique peut-elle réagir ? Comme vous le diront ceux qui choisissent la facilité : « On ne peut rien faire, c'est le PLU ! ».

Une Nouvelle Marcq refusera toujours de se laisser aller à ce genre de réponses trop faciles.



Quand on n'a plus assez d'imagination pour trouver de vraies réponses, alors on en tire les conclusions.

Notre ville de Marcq est intégrée à la MEL et à ce titre doit prendre toute sa part aux négociations et à la mise en œuvre du PLU 2, avec une vice-présidence plus active, plus efficace pour notre ville, avec des élus plus impliqués et présents dans les réunions techniques et de commissions. Comment vouloir peser sur les choix

qui engagent la ville pour plusieurs années, quand on n'est pas là ? La consultation publique des habitants doit permettre de tenir compte de leurs souhaits. Cette consultation fut inexistante à Marcq alors que d'autres communes ont organisé des réunions participatives où les riverains

ont pu prendre connaissance des modifications proposées par les techniciens de la MEL et ont surtout pu donner leur avis ! Pour UNM, c'est essentiel ! Le PLU 2 peut et doit être modifié par le Conseil Municipal. Certaines zones de notre ville déjà bien denses doivent être protégées. La ville a dépassé la barre 'financière' des 40 000 habitants. Nous souhaitons nous arrêter là !

L'urbanisme et le logement vous intéressent : rejoignez la commission du même nom mise en place par UNM !

LA PROPRETÉ : UNE VRAIE PRIORITÉ ?

Les marcquois connectés, ont très récemment souhaité alerter les pouvoirs publics au sujet de la propreté de notre ville.

À plusieurs reprises, des publications sur les réseaux sociaux ont en effet été relayées, photos à l'appui, montrant une dégradation nette dans certains quartiers. Alors que les habitants sont soucieux de leur environnement, depuis toujours notre cité a la réputation d'une ville propre et bien entretenue.

Les plus anciens se souviennent en effet, des grandes campagnes de propreté lancées il y a longtemps mais qui ont porté leurs fruits. Notre ville change et les habitants qui primo-accédants, avaient acheté leur maison dans les années 60, nous quittent peu à peu. Il serait pourtant facile de mettre en cause les marcquois et leur manque de civisme. Nous pensons que c'est prendre le problème par le petit bout de la lorgnette ! Même, si bien sûr, le civisme ne fait pas de mal ! Alors d'où viendrait le problème ?

Nous faisons le constat comme vous, que le nombre de poubelles sur l'espace public a grandement diminué. Si nous comprenons celles aux abords des écoles qui ont été enlevées pour des raisons de sécurité dans le cadre du plan Vigipirate, quid des autres ? Les autres communes ont alors remplacé les corbeilles par des sacs plastiques transparents fixés à des arceaux respectant ainsi les consignes de sécurité imposées par la Loi. Pas à Marcq.



Nous faisons également le constat que les services passent moins souvent. Ce n'est pas la une critique envers les employés municipaux qui sont très méritants et qui réalisent un travail conséquent avec le peu de moyens qu'on accepte de leur accorder. Certains, nous dépeignent des situations parfois rocambolesques, tant dans la gestion des matériels que dans le management dont ils font l'objet ! Nous sommes derrière eux. Nous savons qu'ils sont méritants et compétents. Ils ont droit à toute notre reconnaissance ! On leur demande simplement volontairement de passer moins souvent – question bien sûr d'économies. Quel paradoxe lorsque l'on sait le trésor digne de PICSOU que possède notre ville ! Pour nous, la propreté et la sécurité sont deux de nos priorités.

Des ordures qui valent de l'or

La taxe foncière est toujours accompagnée de la taxe pour les ordures ménagères. Une famille de 5 personnes paiera 708€, ce qui peut paraître déjà beaucoup !

Mais un jour, les enfants quittent le nid, parfois le conjoint décède et de nombreuses personnes se retrouvent seules dans leur logement.

Après tout, finir sa vie tranquillement à son domicile lorsqu'on le peut, c'est une vraie chance. Le problème est que le montant de votre taxe ne change pas. Qu'une famille de 5 personnes soit prélevée de 708 euros, c'est peut-être normal, mais que la personne, désormais seule, paye le même montant, il y a là une vraie injustice. A minima, il devrait exister une décote sur le nombre de personnes composant le logement ou mieux, la MEL devrait, comme cela se pratique déjà dans d'autres communautés urbaines, **facturer les ordures au poids**. On s'y met quand ?

RENCONTRONS-NOUS

MUNICIPALES 2020

**UN VRAI PROJET POUR MARCQ ?
PARTICIPEZ, FAITES ENTENDRE
VOTRE VOIX ! REJOIGNEZ-NOUS !**

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
www.une-nouvelle-marcq.fr

CONTACT

☎ 07 68 94 38 37

✉ 46 rue de l'église
59700 MARCQ-EN-BAROEUL

💬 contact@une-nouvelle-marcq.fr

📘 Une Nouvelle Marcq

NOUS REJOINDRE, NOUS SOUTENIR

Au sein de l'association, NOUS SOMMES BÉNÉVOLES ! Le travail ne manque pas et chacun de vous, selon ses disponibilités, ses souhaits et ses envies, peut apporter sa pierre à l'édifice : participation aux commissions, rédaction des documents, organisations des événements, animations, etc

Vos dons et cotisations nous sont tout aussi précieux et ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % du versement, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Par exemple, donner 15 € à Une Nouvelle Marcq vous revient à 5,10 € après déduction d'impôt, un don de 50 € vous revient à 17 € et un don de 100 euros vous revient à 34 €.

Pour rejoindre l'équipe ou pour nous soutenir par un don, envoyez-nous vos coordonnées par courrier ou par email et nous vous rappelons dès réception !

Nom

Prénom

Email

Tel

Adresse

.....

.....

Je souhaite :

assister à la prochaine réunion

adhérer à Une Nouvelle Marcq

Faire un don

Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant, en vous adressant à : M. Denis TONNEL, (contact@une-nouvelle-marcq.fr)

Association « Une Nouvelle Marcq » (46 rue de l'église 59700 Marcq-en-Baroeul) - Directeur de la publication : Denis TONNEL - Rédaction, photos : Une Nouvelle Marcq - Dépôt légal : à parution